

le monde des

artisans

janvier/février 2020 • 1,50 €

Bimestriel #134

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAINE-ET-LOIRE

PAYS DE LA LOIRE



TROPHÉES

EXCELLENCE ARTISANALE 2019

P.10-11



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat

MAINE-ET-LOIRE

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Avec une année 2019 très dense et une fin d'année où notre pays a connu de nouveaux mouvements sociaux, nos entreprises ont dû faire face à de nouvelles perturbations de leur activité. Ces incertitudes ont aggravé l'impact de la concurrence liée aux nouvelles formes de distribution et renforcé les conséquences désastreuses du e-commerce pratiqué par les multinationales. Dans ce contexte complexifié, nous en appelons à la responsabilité de nos concitoyens et des consommateurs pour soutenir notre économie de proximité, celle de nos entreprises locales dont l'activité génère des emplois durables et non délocalisables, et qui contribuent à la vitalité de nos territoires, au savoir-faire reconnu. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place un numéro unique pour recueillir vos difficultés, notamment celles liées aux mouvements sociaux : 0253 46 79 69. Face à ces défis, la CMA des Pays de la Loire doit rester performante et innovante pour répondre aux besoins des entreprises ligériennes, en apportant un réel service de proximité. La CMA des Pays de la Loire est aux côtés des entreprises artisanales pour les accompagner dans leur développement et leurs projets, pour promouvoir la qualité et le savoir-faire mais aussi pour les soutenir dans les difficultés qu'elles rencontrent. Nous sommes déterminés et continuerons à porter ces valeurs et à défendre ceux qui entreprennent et qui créent une vraie richesse économique sur l'ensemble du territoire ligérien. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2020!

Joël Fourny

Président de la CMA Pays de la Loire

Pascale Couapel

Présidente de la CMA Maine-et-Loire

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ÉVÈNEMENT 04

Salon Arts & Saveurs : rendez-vous avec l'excellence

ACTUALITÉS 06

Artisa'Night : une soirée consacrée au numérique

Accompagner et conseiller les chefs d'entreprise en difficultés

Plan d'actions pour le Commerce du Futur

Un pôle d'alimentation bio et local au service des artisans

Le chanvre joue la proximité

Stars & Métiers : les lauréats du Maine-et-Loire sont connus

PRATIQUE 22

Formations à la CMA : mode d'emploi

20 EN PAYS DE LA LOIRE

Actualités régionales

Devenez formateur

Portes ouvertes à l'Urma Maine-et-Loire

10 idées reçues sur la santé auditive au travail

EIRL : encore mieux avec la loi Pacte!

Sublimez vos Salons sur les réseaux sociaux

REGARDS 32

Métiers : tailleurs de pierre et déménageurs

Auberlet & Laurent : le staff haute couture

David Abiker, journaliste et écrivain

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés du Maine-et-Loire.
Ce numéro comprend un catalogue Glinche Automobiles

Le Monde des artisans n°134 - janvier/février 2020 - Édition du Maine-et-Loire - Président du comité de rédaction des pages locales : Pascale Couapel - Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat du Maine-et-Loire - Éditeur délégué : Stéphane Schmitt - Rédaction : ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro : Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Christelle Fénelon, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Olivier Hielle, Laetitia Muller), Muriel Michelski-Ostreicher, Magali Santulli, Sylvain Guillaume - Secrétariat de rédaction : Pixel6TM - Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquiere@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquiere@orange.fr - Photographies : Pixel6TM, crédits photos pages départementales : cma 49 - Promotion diffusion : Shirley Elter, Tél. 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros, Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter - Conception éditoriale et graphique : TEMA | presse, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication : Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18) - Éditeur : Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1. PDG et directeur de la publication : François Grandidier - N° commission paritaire: 0321 T 86957 - ISSN: 1271-3074 - Dépôt légal: à parution - Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Épinal.



SALON ARTS & SAVEURS

RENDEZ-VOUS AVEC L'EXCELLENCE

Le week-end des 15, 16 et 17 novembre derniers, un nouveau Salon s'est installé au cœur de la Cité du bon roi René et a permis au grand public de rencontrer, dans un même lieu des professionnels qui travaillent la matière (bois, verre, textile, métal, terre...) mais également des professionnels du monde des saveurs, chères à nos palais, fiers de leurs productions locales.



Un événement à taille humaine basé sur la valorisation de l'excellence

Tel était le souhait des organisateurs (chambre de métiers et de l'artisanat et Destination Angers) de ce premier Salon Arts et Saveurs d'Exception au Centre des congrès d'Angers et pour qui l'intérêt était également d'apporter un soutien aux filières, de promouvoir le savoir-faire et la richesse d'un territoire. Portée par **plus de 70 exposants**, la manifestation a attiré **plus de 3 600 visiteurs** qui se sont vu proposer sur les stands des ventes mais également des démonstrations, ces dernières favorisant le partage et les rencontres.

Deux univers « pacés » pour le meilleur, le temps d'un week-end

En rez-de-jardin, l'univers des métiers d'art où **plus de quarante professionnels** ont permis à beaucoup de préparer de la meilleure des façons Noël, en dénichant un objet unique à installer au pied du sapin, mais également de partager la passion de leur métier.

Tout au long du week-end, des **films** mettant en scène des professionnels de métiers d'art, **récemment primés** (Mains d'or, Excellence artisanale) ont été projetés sur grand écran.

L'association **L'Outil en Main** œuvrant

15 au 17 novembre 2019

Centre de Congrès Jean Monnier
ANGERS

Salon
Arts & Saveurs d'Exception

Entrée **5€**

ANIMATIONS et DÉMONSTRATIONS

Habitat-Décoration • Patrimoine • Mode • Gastronomie

Organisé par :

Avec le soutien de :

En partenariat avec :

pour la transmission des savoir-faire entre les générations (grands-parents / petits-enfants) a animé des **ateliers** à destination du **jeune public**. Cela a

été l'occasion pour les plus jeunes de toucher la matière, de repartir avec leur création et qui sait, de susciter des vocations.

MISE À L'HONNEUR DES SAVOIR-FAIRE

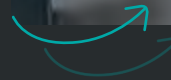


Dès vendredi soir, les élus et les collaborateurs de la chambre de métiers et de l'artisanat avaient eu le plaisir, en présence de Meilleurs Ouvriers de France, de promouvoir le savoir-faire de qualité des artisans en mettant en valeur plusieurs d'entre eux **titrés maîtres-artisans**.



Le samedi après-midi, c'est un véritable show de body painting qu'a présenté **Nadège Dekenuydt-Bascoulergue**, esthéticienne angevine, récente **Meilleure Ouvrière de France** en esthétique et en art du maquillage.

Dimanche après-midi, le prix **Alliance des savoir-faire**, octroyé par la Mission Pays de la Loire, Métiers d'art a été décerné à Héléne Bailly, créatrice d'objets en carton et à Astrid de La Pinsonnais, bijoutière-céramiste.



Un prix qui récompense les professionnels qui associent leurs talents pour créer, transformer, restaurer en valorisant la mutualisation des compétences et des moyens et la collaboration créative entre les métiers d'art. Cette

année, le jury a dû « départager » des groupements qui ont créé luminaires, fauteuil, manège en céramique, chaises, robe...



En rez-de-chaussée, l'univers de la gastronomie a, quant à lui, rassemblé une **trentaine de professionnels** aux stands riches en saveurs. Sucré, salé, un savoureux mélange de goûts avec de nombreuses dégustations, animations et découvertes culinaires

que les professionnels ont réservé aux visiteurs. De la fabrication de calissons du Roy René (découverte du métier de calissonnier) à l'alliance d'un bar à fromages avec cave à vins, en passant par la présence de l'entreprise Le Potager d'Autrefois, spécialiste de plantes d'exception qui a vu sa collection de citrons caviar très appréciée, cette partie du Salon a ravi les nombreux visiteurs.



Ces mêmes visiteurs auront eu le plaisir de découvrir, au gré de leur déambulation aux différents étages, la présence d'œuvres de différents Meilleurs Ouvriers de France, des œuvres remarquables et uniques que les professionnels n'exposent pas souvent.

Après cette première réussie, ce Salon souhaite s'inscrire comme le rendez-vous automnal des métiers d'art et de la gastronomie en Anjou. Cinq semaines avant Noël, c'était en effet l'occasion de trouver des idées et des cadeaux auprès de nombreux professionnels de qualité, à l'écoute des visiteurs tout au long du week-end.

Rendez-vous en novembre 2020.

ARTISA'NIGHT

Une soirée consacrée au numérique

Le numérique bouleverse nos méthodes de travail, nos relations avec les clients et les fournisseurs. Les chefs d'entreprises artisanales ont conscience que la transition numérique est primordiale, voire vitale, pour développer leur activité, mais ils ne savent pas toujours comment aborder ces mutations...



Cette soirée conviviale s'est déroulée le 21 novembre dans les locaux de la CMA complètement transformés pour l'occasion. 28 exposants ont présenté leurs solutions digitales dans des domaines très variés : BIM, réalité virtuelle, impression 3D, IOT, drones, escape game, visites virtuelles, réseaux sociaux, e-commerce, applications bancaires, logiciels comptables, outils collabo-

« Artisa'Night : conviviale, inspirante, engageante, enrichissante, avec beaucoup d'échanges »

ratifs, cyber sécurité... 200 personnes présentes pour cette première édition gagent de son succès.

Réalité virtuelle, web 3.0

Plusieurs conférences ont été proposées :

- Le BIM, outil pour le secteur de la construction, sorte « d'avatar » 3D qui permet à un maître d'œuvre de simuler et de gérer la construction d'un bâtiment en y intégrant l'ensemble des travaux et des systèmes.
- La réalité virtuelle, interface pour visiter des projets avant leur construction.
- La notoriété sur le Web, grâce au référencement et au Web marketing.
- Comment sécuriser son activité au quotidien avec l'outil numérique.

Cybersécurité, démonstrations de pilotage de drones

Artisa'Night, c'est aussi des ateliers d'immersion digitale :

- Réussir son projet numérique
- La cybersécurité

- Des solutions pour booster le chiffre d'affaires
- La banque dématérialisée. C'est également des démonstrations de pilotage de drones en vol immersif, avec usage de caméras thermiques et d'objets connectés.

71 % de visiteurs satisfaits

Selon le sondage organisé par Orange Business Services, **71 % des visiteurs ont jugé l'expérience numérique Artisa'Night très satisfaisante**. Cette soirée a été décrite comme « conviviale, inspirante, engageante, enrichissante, avec beaucoup d'échanges ». Artisa'Night a été l'occasion de découvrir encore un peu plus la chambre de métiers et de l'artisanat, ce qu'elle propose et l'esprit dans lequel nous travaillons.

LA PROCHAINE ÉDITION

ARTISA'NIGHT aura lieu en novembre 2021. Renseignements et inscription au 02 41 22 61 04 ou entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr



ARTISANS-COMMERÇANTS,
VOUS ÊTES IMPLIQUÉS
SUR VOTRE TERRITOIRE.



Alors déposez votre dossier
jusqu'au 29 février 2020 sur
www.groupama.fr/web/lbr/trophee-pro



JUSQU'À 5 000 €*
POUR LE GAGNANT RÉGIONAL

* Règlement du concours disponible sur www.groupama.fr/web/lbr/trophee-pro

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire
3, Bd Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes. Entreprise régie par le Code des Assurances.
Document et visuel non contractuels. Crédit photo : A. Chauvaud - 12/19



GroupamaPro



Faites parler de vous sans faire de bruit.



Mercedes-Benz
SAGA

SAGA Angers | ZAC. de l'océane, Rue de Bennefray - Route de Paris, 49140 | 02 41 33 44 00

Accompagner et conseiller les chefs d'entreprise en difficultés



SERGEY NIVENS

LE CIP

L'action du CIP consiste à faire connaître les dispositifs prévus par la loi pour prévenir ou traiter les difficultés des entreprises : par exemple, perte d'un marché important, défaillance d'un client, retards de paiement, tension de trésorerie, litige social, problème avec les banquiers, etc.

Le CIP propose des entretiens gratuits et confidentiels avec des experts du droit et de la comptabilité et vous informe sur les solutions pratiques existantes (conciliation, procédure de sauvegarde pour obtenir le gel des créances et mettre en place un échéancier, demande de procédure judiciaire, redressement ou liquidation...).

LES CONSEILLERS DE LA CMA EN LIEN AVEC LE CIP sont à votre disposition au 02 41 22 61 04 ou entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
CIP Maine-et-Loire - 14 allée du Haras
49000 Angers - Tél. : 0800 100 259

L'APESA

En cas de difficultés financières, les chefs d'entreprise se sentent souvent seuls et démunis. La souffrance psychologique peut parfois conduire au conflit familial, à l'addiction voire au suicide. En France, un chef d'entreprise se suicide tous les deux jours en moyenne...

Face à ce constat alarmant, le dispositif Apesa vient en aide aux entrepreneurs en situation de souffrance morale et propose un soutien psychologique gratuit. Ce dispositif permet par ailleurs d'alerter et de sensibiliser les tribunaux de commerce et les chambres consulaires. Les chefs d'entreprise pris en charge sont en majorité des hommes, de 45-50 ans, pères de famille...

LES CONSEILLERS DE LA CMA, EN LIEN AVEC L'APESA, sont à votre disposition au 02 41 22 61 04 ou entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
Apesa (Aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë)
www.apesa-france.com

PLAN D' ACTIONS POUR LE COMMERCE DU FUTUR

La CMA vous accompagne pour l'aménagement de votre point de vente et la transition numérique.

→ **Conférence « Attitudes et comportements de consommation, quelles évolutions ? »**

=> jeudi 13 février 2020 de 19 h à 21 h (à la CMA, 5 rue Darwin à Angers)

→ **Aménager votre point de vente avec une approche design**

Créer un espace de vente attractif et design => lundis 9 et 23 mars 2020 (à la CMA)

Suivi d'une intervention conseil par des designers indépendants dans votre entreprise

Deux formations proposées sur les techniques de commercialisation innovantes et digitales

→ **Être visible sur le Net ? Comment faire ?**

=> mardi 7 avril 2020 (à la CMA)

→ **YouTube : mettre en avant son savoir-faire et ses talents**

=> vendredis 3 et 10 avril (à la CMA).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, contactez-nous au 02 41 22 61 04 ou entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr



**FINANCER
SIMPLEMENT
SA TRANSITION
DIGITALE,
C'EST POSSIBLE.**



Découvrez le prêt sans caution
personnelle*

**GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE**



*Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Banque Populaire et la SOCAMA.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Réf. BPGO -AFF - 2017.12.07. Crédits photos : istock

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



PARTENAIRE DE
LA PERFORMANCE DES
CHEFS D'ENTREPRISE

Conseil & Expertise comptable

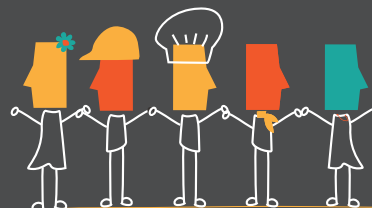
11 agences de proximité

Conseil et pilotage d'activité

Expertise comptable - Paie

Informatique

Fiscalité - Patrimoine



02 41 33 66 66

www.49.cerfrance.fr

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Trophées de l'Excellence artisanale 2019

COUP DE PROJECTEUR.

Créés en 2018 par CMA des Pays de la Loire, avec le soutien de la Région, ces trophées valorisent les métiers de l'artisanat. Ils sont la reconnaissance de savoir-faire d'exception. Le 18 novembre dernier, neuf artisans ligériens se sont vu décerner ce prestigieux trophée, en présence de Christèle Morançais, présidente de région, et de Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire.



Un coup de projecteur bien mérité pour ces chefs d'entreprises qui, comme l'a rappelé Joël Fourny, « *participent à la vitalité des territoires avec 90 % des communes des Pays de la Loire qui comptent au moins une entreprise artisanale* ». Les 60 000 entreprises du secteur emploient en effet plus de 130 000 salariés, formant ainsi une belle vitrine de l'activité économique de proximité. La soirée fut aussi l'occasion pour la CMA et la Région de faire passer quelques messages : « *On doit donner envie à des jeunes de nous rejoindre et de se former, car nous avons besoin de compétences* », a insisté Joël Fourny. Quant à Christèle Morançais, elle a tenu à rappeler que « *la Région est à l'écoute du secteur et déploie des politiques au service des territoires et du développement économique* ».



Neuf lauréats

Sur les 52 entreprises candidates, dix-huit ont été entendues par un jury composé de techniciens et d'élus. Neuf ont été récompensées.



CATÉGORIE ACTEUR

- **1^{er} prix**, Cédric Dekeyser - C2K-Pressing à Fontenay-le-Comte (85). L'entrepreneur a créé deux pressings où la qualité et l'approche environnementale vont de pair.
- **2^e prix**, Marina Poiron - La Popotte végétale à Ancenis (49). Cette coiffeuse a réinventé son métier grâce à des pigments végétaux.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Marc Raimbault, de Grez-Neuville (49), qui se définit comme « un ébéniste créateur ».



CATÉGORIE ENTREPRISE

- **1^{er} prix**, Valérie Joly - Différence Coiffure à Tiercé, (49). Cette coiffeuse a créé quatre salons aux portes d'Angers.
- **2^e prix**, Nicolas Bouvier - Isol 1 à Mayenne (53), spécialisée dans la fabrication de menuiseries aluminium.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Amaury Perocheau - Aigredoux à Saint-Jean-de-Monts (85). Le fabricant de linge de lit et de table haut de gamme travaille majoritairement à l'export.



CATÉGORIE PROJET

- **1^{er} prix**, Didier Menguy - Menguy Charpente à Cossé-le-Vivien (53), fabricant de maisons à ossature bois sur mesure.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Hugo Lambert - APPH Formation, à Nantes (44). Le centre forme à la couture, à la maroquinerie, à la chaussure, à la chapellerie, au tissage...
- **Mention spéciale encouragements du jury** à Charlotte Guillonnet - Tradition Sarthoise à Changé (72). Ce collectif de bouchers propose des produits régionaux de qualité.

La CMA Pays de la Loire remercie aussi les neuf autres dirigeants d'entreprises artisanales pour la qualité de leur dossier : Gourmandises permises (53), Ateliers Saint Victor (53), Carvalho Façades (44), Atelier Patrick Buti (85), Siclé (49), Lioravi (44), MC Timonier (44), Atelier JHP (44), Verrier d'art Éric Boucher (49).

RDV en 2020 pour une nouvelle édition! +

Entrepreneures de talent : édition régionale

Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est une clé de réussite de l'économie de notre territoire ainsi qu'un levier pour la compétitivité et l'emploi.

Porté par la mission régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, et la chambre de métiers et de l'artisanat, le concours Entrepreneures de talent a, pour la première fois, décerné un prix régional.

Destiné à encourager et à soutenir l'entrepreneuriat au féminin, le concours 2019 a été doté de trois trophées

régionaux, d'un prix de 2000 € chacun (Jeunesse, Audace et Innovation).

Ces prix ont été remis le 21 novembre dernier lors du Salon des entrepreneurs à Nantes, en présence de Claude d'Harcourt, préfet de Région, de Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, et des partenaires BPI, BNP Paribas et Cerfrance.

LES PRIX

CATÉGORIE JEUNESSE



Flora Chalopin

IN AUREM – VIA SIBI – Angers (49)
Rénovation, réparation, création de bijoux sur mesure
Joaillière, Flora propose un artisanat haut de gamme, mettant en valeur le fait main, les savoirs et les techniques traditionnels, et la fabrication locale. Avec

Via Sibi, elle innove en mettant ses connaissances du travail du métal et tous les atouts d'un bijou au service du handicap. Elle invente pour répondre à une demande spécifique et apporte une solution à un problème.

www.in-aurem.fr

CATÉGORIE AUDACE



Liv Vincendeau

DOMAÏNE VINCEDEAU – Rochefort sur Loire (49)
Crémants & Vins fins de Loire
La découverte de l'art de vivre à la française et la dégustation de vins a séduit cette Allemande, arrivée en 1998 pour une année Erasmus. Liv s'est lancée dans l'apprentissage du vin en

sachant dès le premier jour que ce serait pour faire son vin. Vigneronne, elle se fait une place et se spécialise dans l'élaboration de vins effervescents. Elle a créé son Domaine en 2014 et y gère 7 hectares de terres dont 4 de vignes en bio et prochainement en biodynamie.

www.domaenevincendeau.com

CATÉGORIE INNOVATION



Mélanie Lecorney et Carine Courtial

ATELIER POTPOTE – Bouguenais (44)

Conserverie artisanale

Formée à la cuisine par un MOF à l'Urma 44, Mélanie a une première expérience de chef d'entreprise au Royaume-Uni. Maître Artisan, elle crée en 2017, avec son associée Carine, la première conserverie artisanale de fruits et légumes 100 % bio, 100 % végétal, 100 % équitable. Sur fond de développement durable et de responsabilité sociétale : bâtiment éco-conçu bio sourcé, association avec un atelier d'insertion professionnelle pour préparer les légumes et distribution en circuits courts via les épiciers, boulangers, restaurants collectifs, magasins bio spécialisés, primeurs... Potpote propose soupes, gaspachos, smoothies et sauces.

www.atelierpotpote.com

Prix Avenir métiers d'art

Chaque année, le prix Avenir métiers d'art vient récompenser des jeunes de moins de 26 ans, en formation initiale à temps plein ou en apprentissage dans les métiers d'art. Huit candidats ont présenté leur œuvre à un jury de professionnels lors de la finale régionale, le 3 octobre 2019.



Organisé par la mission Pays de la Loire - métiers d'art et par la délégation à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Nantes, ce prix est destiné à mettre en valeur de jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. La participation à ce concours constitue un véritable tremplin pour l'avenir : le prix Avenir métiers d'art permet aux candidats de se démarquer et de se faire connaître, d'avoir un accès privilégié à un réseau professionnel en rencontrant les membres des jurys (des professionnels et des experts) et aux lauréats de recevoir une dotation pour réaliser leurs projets. Deux lauréats régionaux ont été désignés par le jury et représenteront les Pays de la Loire, lors de la finale en février 2020 : Alex Jeanroy (1) en CAP Sertissage à l'école Les Établières aux Herbiers pour son œuvre « Triomphe à l'ivresse » et Anaïs Lecat (2) qui



prépare le diplôme d'enlumineur à l'Institut supérieur européen de l'enluminure et du manuscrit (ISEEM) à Angers, pour son œuvre « Petite chronique médiévale ».

Deux prix spéciaux ont également été attribués : un prix Encouragement à Rémi Nicolazo de Barmon (3) en BTM ébénisterie à l'Urfam Cifam de Sainte-Luce-sur-Loire pour son coffret à vin, et un prix Innovation à Edgard Lucilla (4), en BTS métiers de la mode



- option maroquinerie au lycée de la mode à Cholet, pour « Kalinago », une paire de sneakers créatives. Le jeune homme s'était déjà distingué l'an dernier en devenant lauréat national du prix Avenir métiers d'art 2018 avec un autre modèle de basket : « Lux ».

PLUS D'INFORMATIONS :

www.institut-metiersdart.org/formations/prix-avenir-metiers-art
ccoutant@artisanatpaysdelaloire.fr

Le médiateur de l'apprentissage

Prévenir les ruptures de contrats d'apprentissage en encourageant le dialogue entre apprenti et maître d'apprentissage, telle est la vocation de ce service ouvert aux maîtres d'apprentissage et aux apprentis. Rappel : après les 45 premiers jours de la période d'essai, la rupture du contrat d'apprentissage peut désormais intervenir à l'initiative de l'apprenti et après respect d'un préavis. L'apprenti doit, au préalable, solliciter le médiateur mentionné à l'article L. 6222-39. Ainsi, le médiateur de l'apprentissage de la CMA a pour mission d'être à l'écoute des signataires du contrat (employeur, apprenti ou parents) pour résoudre les éventuelles difficultés d'ordre juridique ou relationnel, les litiges entre les employeurs et les apprentis ou leur famille, au sujet de l'exécution ou de la résiliation du contrat d'apprentissage. Cette rencontre avec le médiateur permet de favoriser la compréhension mutuelle et d'envisager, d'un commun accord, les solutions pour permettre de mettre fin à la situation conflictuelle et, dans la mesure du possible, d'éviter la rupture du contrat d'apprentissage. Le médiateur n'a pas pour fonction de rendre une décision : il établit avant tout un espace de dialogue entre les parties afin d'inciter à trouver une solution de résolution de conflit ; le plus souvent, il fait de la pré-médiation en portant un éclairage extérieur sur la situation et en rappelant la règle en matière d'apprentissage lors d'un entretien téléphonique. Si au cours du contrat d'apprentissage des difficultés ou des conflits, nécessitant l'intervention du médiateur, apparaissent, contactez-nous.

UNE ÉQUIPE EST À VOTRE DISPOSITION DANS CHAQUE DÉPARTEMENT. Pour un premier contact, envoyez un message descriptif sur jourcoudoy@artisanatpaysdelaloire.fr

Prépa apprentissage

PRÉPA APPRENTISSAGE

Tu as de 15 à 29 ans

Tu veux suivre une formation en alternance

Tu hésites sur tes choix ?

**Viens te construire un avenir !
Viens apprendre un métier et exercer ton talent !**

Prépa Apprentissage te permet de :

- T'informer sur les métiers qui t'intéressent
- Te mettre en relation avec des entreprises en vue d'établir un contrat d'apprentissage
- Construire ton parcours de formation
- Développer tes compétences

CMA
PAYS DE LA LOIRE

**Vous recherchez un futur apprenti ?
Votre profession a besoin de nouvelles compétences ?**

Connaissiez-vous Prépa apprentissage ? Un dispositif mis en œuvre par votre CMA qui vous permet :

- d'accueillir en stage un jeune motivé pour découvrir votre métier ;
- de repérer des candidats potentiels à l'apprentissage ;
- de contribuer au recrutement d'un futur apprenti.

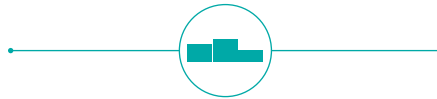
Prépa apprentissage : un outil au service du développement des compétences de votre entreprise.

CHOISIR MON MÉTIER

Vous aimez votre métier. D'autres cherchent encore. Et si vous les aidiez ? La CMA Pays de la Loire est partenaire de la création d'un service qui verra le jour sur le nouveau site régional d'informations sur les métiers et les formations : [choisirmonmetier-paysdelaloire](http://choisirmonmetier-paysdelaloire.fr). L'objectif est de mettre en relation des personnes en recherche d'orientation, avec des professionnels prêts à parler de leur métier. Pour la CMA, c'est l'occasion de faire connaître les métiers de l'artisanat aujourd'hui, en ouvrant les portes de nos entreprises à des jeunes, à des demandeurs d'emploi ou à des salariés en reconversion. Dès mars 2020, les professionnels pourront recevoir une demande de contact et décider des modalités de rencontre : dans l'entreprise ou dans un lieu tiers, voire par téléphone. Pour cela, nous avons besoin que les artisans et leurs salariés s'inscrivent dès maintenant pour alimenter le service et attirer de futurs salariés. Vous pouvez saisir votre profil sur <http://rencontreunpro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>. Financé par l'État et la Région, ce service est public et vos données seront protégées.



Deux apprentis ligériens sur la plus haute marche du podium



À l'occasion de la 7^e Semaine de l'excellence qui s'est tenue à Vesoul en octobre dernier, deux apprentis ligériens se sont brillamment distingués en boulangerie et vente en boulangerie.



Luigi Trigatti, apprenti boulanger chez Jean-Noël Pubert à Château d'Olonne (Vendée), s'est imposé dans la finale très disputée des Meilleurs Jeunes Boulangers, face à 18 autres candidats. Quant à Hind El Barhaoui, apprentie vendeuse chez Patrice Bernard, boulanger-pâtissier à Baugé (Maine-et-Loire), elle a remporté le trophée des Talents du conseil et de la vente en boulangerie. Félicitations à eux et à leurs maîtres d'apprentissage!

Université des
MÉTIERS
de l'artisanat
MA PAYS DE LA LOIRE

1^{ER} RÉSEAU DE FORMATION EN PAYS DE LA LOIRE

DU CAP AU BTS PAR L'APPRENTISSAGE
de la sortie du collège à la création d'entreprise

PORTES OUVERTES URMA

08 FÉVRIER	NANTES et ST NAZAIRE 02 40 18 96 96
	ANGERS 02 41 22 61 56
	LAVAL 02 43 64 11 00
	LA ROCHE/YON 02 51 36 53 00
14 MARS	LE MANS 02 43 50 13 70

urmapaysdelaloire.fr

*Révéler votre **talent**,
c'est notre **métier**.*

ALIMENTATION	COIFFURE ET ESTHÉTIQUE	AUTOMOBILE	RESTAURATION	BÂTIMENT	
MÉTIER D'ART	PÊCHE	COMMERCE VENTE	PHARMACIE	TERTIAIRE	ART FLORAL

Programme

« COMMERCE DU FUTUR »

2020

Le conseil régional des Pays de la Loire a voté en octobre dernier un programme spécifique, « Commerce du futur », doté d'un budget de 800 000 €.

« **L**e secteur du commerce de détail doit faire face à de grandes mutations en s'adaptant rapidement à de nouveaux modes de consommation », soulignait Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire lors du vote de ce nouveau dispositif. *Notre plan Commerce du futur promeut un accompagnement de proximité tourné vers l'innovation et une approche décomplexée du e-commerce, au service du dynamisme économique de nos commerces et de nos territoires.* »

La chambre de métiers et de l'artisanat a ainsi contribué à l'élaboration d'un programme spécifique pour les artisans commerçants qui s'articulera pour 2020 autour de trois axes distincts :



ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS COMMERÇANTS À L'ADAPTATION DE LEUR POINT DE VENTE

Co-construit avec l'École de design de Nantes, ce programme cible les artisans commerçants qui ont un point de vente et qui s'interrogent sur l'aménagement de leurs espaces pour être en mesure de mieux exploiter le potentiel de leur commerce avec une approche de design. Ces connaissances permettront de définir les orientations d'un aménagement, afin de le réaliser par ses propres moyens ou de faire appel à des prestataires. Un designer animera deux jours d'atelier et assurera pour chaque participant une visite sur leur lieu de vente.



UN CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LE THÈME : ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION, QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Pour vous aider à décrypter les tendances de consommation et leurs influences, Franck Lehuède, du Credoc* animera dans chaque département ce temps fort du 1^{er} trimestre 2020 où seront abordées l'évolution des pratiques d'achat et la place du e-commerce. Un temps de réflexion à partager pour avoir un autre regard sur les attentes de ses clients.

* Credoc : centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.



PROGRAMME DE FORMATIONS DÉCENTRALISÉES SUR LES TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION INNOVANTES ET DIGITALES

Des formations d'une à deux journées pour développer de nouvelles modalités de commercialisation, innovantes et digitales, de leurs produits et services, répondant aux nouvelles tendances de consommation et à la nécessité de fidéliser leurs clients. Les professionnels pourront s'approprier les possibilités qu'offre le numérique pour développer leur chiffre d'affaires. « Créer sa boutique en ligne », « Comment faire pour être visible sur le Net », « Utiliser YouTube pour mettre en avant son savoir-faire et ses talents » ; autant d'exemples de formations qui seront proposées pour intégrer le Web dans son développement.

Export et Coopération, actions à l'international

La CMA Pays de la Loire a engagé une stratégie à l'international pour accompagner les artisans qui souhaitent exporter, sachant que près de 35 000 artisans exportent déjà! Des correspondants export vous informent, vous orientent et vous proposent des formations « 1^{er} pas export » ainsi que des ateliers collaboratifs pour structurer votre projet.



▲ AG CPCCAF - Les présidents, 19 décembre 2019.



◀ Atelier Export aux Ponts-de-Cé, 10 décembre 2019.

Le 10 décembre, dix entreprises se sont engagées sur leurs projets. Leurs dirigeants se sont retrouvés pour cet atelier Export, à l'espace Rive d'Arts aux Ponts-de-Cé. Une présentation des aides financières et de la « Team France Export » a été réalisée par Déborah Boué du conseil régional et Lucie Rolland de la Team. Par ailleurs, la CMA anime des coopérations permanentes. Au Mali, un programme sur 30 mois sera

déployé avec les CCI et l'assemblée permanente des chambres de métiers maliennes. Cette opération, nommée Archipelago, finance les expertises de notre chambre. Des apprentis seront formés localement pour répondre aux besoins des entrepreneurs maliens. En présence des présidents Fourny et Laidin, la 45^e assemblée générale de la conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) a souligné

l'importance de la coopération économique internationale, au bénéfice du développement local. À Taiwan, sous l'égide des présidents Fourny et Bely, la CMA Pays de la Loire a engagé des partenariats avec la Taipei City University et avec les universités Chien Hsin et Ursuline Wenzao. Permettant de valoriser les savoir-faire artisanaux en Pays de la Loire, des étudiants taiwanais devraient être accueillis dès 2020 au sein de l'Urma Vendée.

PREMIER FORUM ANNUEL PROMOSANTÉ



▲ Olivier Torres professeur et président d'Amarok et Joël Fourny, président de la CMAR PDL.

Le 5 décembre, la CMA est intervenue sur « la santé des artisans, une ambition partagée ». Les principales inégalités sociales de santé ont été présentées (absence de santé au travail, forte disparité des revenus, surcharge de travail et isolement) ainsi que les actions engagées. En amont, Laure Chanselme de l'observatoire Amarok (spécialisé en santé des dirigeants) a apporté sa contribution : « Pourquoi s'intéresser à la santé des dirigeants? »

Un programme d'actions avec Amarok vous sera prochainement proposé. « C'est une première nationale! Une CMA affiche sur son stand la santé prévention du dirigeant comme l'une de ses missions. C'est à notre connaissance, la première fois qu'une institution consulaire d'artisanat revendique ce thème central. » Olivier Torres, président d'Amarok au Salon des entrepreneurs de Nantes.



Un pôle d'alimentation bio et local au service des artisans

C'EST BIO L'ANJOU. Créée en 2018 par Christelle Gasté à Rochefort-sur-Loire, cette entreprise est spécialisée dans le soutien aux professionnels – artisans ou producteurs – en mettant à disposition une cuisine professionnelle de 700 m², entièrement équipée.

Une cuisine collaborative à Rochefort-sur-Loire

Dans une démarche de transition alimentaire et dans un esprit d'entraide, Christelle Gasté mutualise son lieu de production, ses outils et ses réseaux, en faveur des acteurs de l'alimentation biologique (certifiés AB). Ainsi, elle propose aux artisans-transformateurs et aux agriculteurs producteurs de concrétiser et de développer leurs projets dans ce nouveau tiers lieu où se côtoient cuisine parta-

gée, cuisine pédagogique, laboratoire privatif et atelier de découpe.

Bien plus qu'un site mis à disposition

Un vaste espace accueille les traiteurs-restaurateurs à la journée, à la semaine, au mois, ou à l'année! « *Nous fournissons davantage qu'un simple espace de travail : nous proposons un accompagnement complet de nos colocataires. L'objectif est de faire de ce tiers lieu un site d'échanges, de conseils et d'entraide, de convivialité et de proximité entre les différents résidents. Nous mettons à disposition notre réseau et nos compétences mutualisées au service du collectif.* »

Véritable pépinière d'entreprises, on peut venir y tester son projet sans avoir à se lancer dans de gros investissements.

C'est Bio l'Anjou propose également cet espace pour des ateliers pratiques de formation en mettant à disposition une salle de formation théorique et une cuisine équipée pour 20 personnes.

Rejoignez le collectif d'artisans et d'éleveurs

Le collectif est déjà composé de plusieurs résidents. Parmi eux, Antoine Moisy vient de créer sa brasserie artisanale bio Sterne et Mousse. Inspiré par son passé derrière les fourneaux, il associe recettes traditionnelles et saveurs locales pour produire des créations de bières et de limonades cuisinées et originales. Être établi sur le site de C'est Bio l'Anjou lui offre l'opportunité d'installer sa cuverie et d'accueillir ses clients sur place pour des dégustations, des visites et de la vente en direct. Le Gaec Au Fil de l'Herbe ainsi que les fermes de Guillaumai et de la Grissonnière font également partie de l'aventure. Chacun s'implique et le projet se tisse ensemble. À terme, l'objectif de Christelle Gasté est de proposer un nouveau modèle d'entreprise pour répondre à la crise écologique, sous forme de coopérative, en créant des liens, en mutualisant le matériel et en dynamisant ainsi l'économie locale.

CONTACT : Christelle Gasté
Tél. : 06 03 47 18 53 et 02 53 20 48 83
Mel. : cestbiolanjou@gmail.com
56 Avenue d'Angers
49 190 Rochefort-sur-Loire



LE CONSEIL DE LA FORMATION (CDF)

- Favoriser l'accès aux formations qui concernent la gestion de l'entreprise
- Vous accompagne dans la construction et le financement de vos projets de formation

*Se former
pour réussir !*

*Le CDF,
le financeur
de mes projets...*






Construction
de mon projet



Le financement
de ma formation



Mon départ
en formation

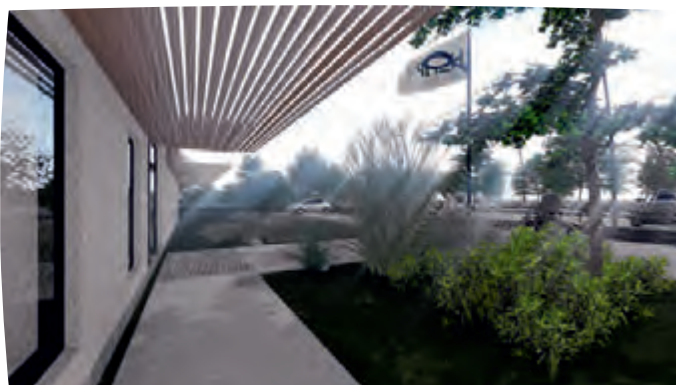
Vous avez un projet,  02 51 13 31 46
vous avez des questions,  cdf@artisanatpaysdelaloire.fr
Contactez-nous !  www.artisanatpaysdelaloire.fr



PAYS DE LA LOIRE

LE CHANVRE joue la proximité

ARTISANAT DU BÂTIMENT. Le 17 octobre dernier, à Beaufort-en-Vallée, plusieurs chefs d'entreprises artisanales avaient répondu à l'appel de la chambre de métiers et de l'artisanat pour participer à la matinée d'information Business Vallée, consacrée à l'emploi des matériaux naturels dans la construction et, plus particulièrement du chanvre.



Organisé par la Communauté de Communes Baugeois Vallée, ce rendez-vous a permis à une soixantaine de professionnels de découvrir les caractéristiques du chanvre et les modalités techniques de son utilisation. Les organismes présents (Atlanbois, Coopérative de producteurs de semences de chanvre Industriel, Réseau français de construction en paille, PNR Loire Anjou Touraine, Construire en chanvre, etc.) ont pu échanger sur les avancées techniques de l'éco-construction.

Les participants ont ensuite pu découvrir une illustration concrète de l'emploi du béton de chanvre en

visitant le chantier de réalisation du futur siège de la Société coopérative des producteurs de semences de chanvre HEMP IT, leader européen dans ce domaine.

Ce bâtiment, de 475 m², situé sur la zone d'activité de Beaufort-en-Vallée est construit à 90 % en matériaux bio sourcés : du bois pour la charpente, du liège pour les soubassements des murs, la paille et la laine végétale sur la toiture, des façades en béton de chanvre pour l'isolation des bureaux.

Le béton de chanvre fabriqué à partir de la chènevotte (labellisée) de la plante est facile à produire. Il offre une bonne inertie thermique qui assurera avec les autres matériaux

bio sourcés un confort thermique et acoustique supérieur aux constructions traditionnelles pour un budget de fonctionnement plus réduit. Pour ces raisons, les artisans lui portent un intérêt grandissant.

La filière locale naissante, à l'initiative de HEMP IT et avec le soutien de la collectivité, est une réponse prometteuse en termes de développement durable et d'économie de proximité; des défis que nombre d'entreprises du bâtiment se sont engagées à relever.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? Contactez le service développement économique de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée au 02 41 84 49 46





**STARS &
MÉTIERS**

Les lauréats du Maine-et-Loire sont connus

PRIX STARS & MÉTIERS 2020. Les chambres de métiers et de l'artisanat et les Banques Populaires organisent depuis de nombreuses années le prix national Stars & Métiers destiné à promouvoir l'excellence et l'innovation dans l'artisanat.

Des prix visant à récompenser la capacité de l'entreprise artisanale à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire sont d'abord décernés localement à l'échelle départementale.

Ensuite, chacune des entités régionales du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et des Banques Populaires élit à son échelon, parmi les lauréats départementaux, celui ou celle capable de défendre au mieux ses couleurs à l'échelon national et de prétendre au titre d'artisan de l'année.

Un prix est attribué pour chacune des catégories suivantes :

→ **Entrepreneur** : récompensant un développement commercial exemplaire (croissance forte sur une période

courte). Résultats économiques obtenus, pertinence des choix stratégiques et des orientations de développement.

→ **Responsable** : récompensant la capacité de l'entreprise à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité. Prise en compte, notamment des valeurs de la RSE inhérentes aux métiers de l'artisanat.

→ **Innovation** : récompensant l'innovation sous toutes ses formes (innovation technologique, organisationnelle, commerciale...).

→ **Exportateur** : récompensant la capacité de l'entreprise à se développer à l'international.

Suite à l'appel à candidatures lancé durant l'été 2019, le jury départemental a sélectionné quatre lauréats parmi 16 candidats.

LES QUATRE LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX DU PRIX STARS & MÉTIERS 2020



▲ Arnaud Guille, bijoutier joaillier à Cholet dans la catégorie Responsable.



▲ Alain Lacour, (Atelier Lacour), menuiserie agencement à Trélazé dans la catégorie Entrepreneur.



▲ Éric Hernandez (Société Anjou Dépannage Gaz) à Verrière en Anjou dans la catégorie Innovation.



▲ Anne-Françoise Benoit (Benoit Chocolats), chocolatier à Angers dans la catégorie Exportateur.



À noter que la remise de ces prix départementaux aura lieu en soirée, le 9 avril 2020, dans les locaux de la BPGO à Angers +

Formations à la CMA : mode d'emploi



© VINZSTUDIO

Et si en 2020, on vous aidait à briller ? « Les étoiles sont éclairées pour que chacun puisse un jour retrouver la sienne », Antoine de Saint-Exupéry. En 2020, faisons rayonner ensemble votre entreprise !



SAVE THE DATE
Événements formation continue
Lundi 6 avril 2020 :
Journée dédiée aux femmes de l'artisanat

POUR EN SAVOIR PLUS :

Par mail ou par téléphone :
sroulleau@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 26

À qui s'adresse l'offre de service formation ?

- Au chef d'entreprise artisanale
- Au conjoint collaborateur ou associé
- Aux salariés de l'artisanat
- À tout public

Quelle est l'offre proposée ?

Retrouvez notre calendrier en ligne sur notre site Internet ou en flashant le QR code



▲ www.artisanatpaysdelaloire.fr

Quelle est la participation financière demandée aux entreprises ?

- Un reste à charge * pour les artisans et conjoint(e)s imma-

triculé(e)s à la chambre de métiers d'un montant de 59 €/jour (sous réserve de fonds disponibles).

*correspondant au reste à payer une fois les cofinancements demandés par le service formation au CDF (Conseil de la formation).

- Des coûts pédagogiques pour les salariés ou autre public de 239 €/jour pouvant être pris en charge par les OPCO.

Restez informé des dates de formation grâce aux e-mailings de rappel que nous vous envoyons trois à quatre semaines avant l'atelier de formation ! Si vous ne recevez pas nos e-mailings, n'hésitez pas à en faire la demande.

Comment s'inscrire aux formations ?

- En ligne : en cliquant sur le lien « Je suis intéressé(e), je m'inscris » présent sur notre calendrier et dans nos e-mailings
- Par mail ou par téléphone : sroulleau@artisanatpaysdelaloire.fr 02 41 22 61 26



Devenez formateur

Votre savoir-faire vaut de l'or ? Et si vous le valorisiez ?



Former ne s'improvise pas. Transmettre c'est un vrai métier. Et c'est pour cette raison que la chambre de métiers et de l'artisanat a mis en place une formation de quatre jours permettant aux artisans de se doter d'outils indispensables au métier de formateur.

Les objectifs opérationnels de cette formation :

- acquérir des connaissances en matière de pédagogie des adultes (andragogie),
- construire les supports pédagogiques qui seront déployés,
- animer en face-à-face le programme adapté en mettant en œuvre les techniques et outils proposés (gestion de groupe),
- identifier les acquis des participants en formation,
- connaître les dispositifs administratifs nécessaires à la délivrance d'action de formation reconnue.

Une première session de dix stagiaires a vu le jour au premier semestre et fort de ce succès, la CMA en a ouvert deux autres, une à Angers et une à Cholet au deuxième semestre. Une trentaine d'artisans aura donc été formée en 2019.

Devant l'engouement et le dynamisme des participants, nous avons décidé de proposer une journée supplémentaire aux trois groupes pour poursuivre la réflexion autour de :

- la création d'un réseau
- l'intelligence collective pour favoriser le partage, service de la collaboration



Les objectifs de cette journée pour les participants :

- prendre du recul sur leur posture pour faire émerger des dynamiques collectives,
- favoriser le partage de bonnes pratiques, l'innovation et la créativité,
- solliciter l'implication de tous grâce à des techniques précises d'animation et de prise de décision en intelligence collective,
- s'appuyer sur les talents et les différences de chacun pour développer la performance.

i VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? CONTACTEZ-NOUS : 02 41 22 61 26
ou sroulleau@artisanatpaysdelaloire.fr

Portes ouvertes à l'Urma Maine-et-Loire



Les élèves de 3^e sont confrontés à la délicate question de l'orientation. Un choix cornélien pour beaucoup de jeunes et de parents!

L'Urma Maine-et-Loire ouvrira ses portes le samedi 8 février 2020 de 9 h à 17 h. Accueilli au sein des ateliers et des laboratoires, le public découvrira les métiers de l'automobile, de l'alimentation et de la fleuristerie. Les apprentis témoigneront de leur vécu de l'apprentissage et partageront leur passion du métier lors de démonstrations, alors que les enseignants renseigneront sur l'offre de formation, les conditions d'accès et le déroulement de la formation. L'orientation professionnelle est un élément clé de la construction de la

vie qui n'est pas exclusivement réservée aux élèves de collège. La réforme de l'apprentissage et de la voie professionnelle, et la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui en découle, visent à simplifier l'accès à la formation pour les **demandeurs d'emploi et les salariés** souhaitant bénéficier d'une **validation de leur expérience** ou d'une **reconversion**. Le service Formation professionnelle continue, présent, apportera son éclairage sur les réelles opportunités d'évolution professionnelle liées aux

métiers dits « en tension », et renseignera sur les possibilités de formation et les modalités de financement.

URMA MAINE-ET-LOIRE :
 3 rue Darwin – CS 80806
 49008 Angers Cedex 01
 Tél. : 02 41 22 61 56
urma49@artisanatpaysdelalorie.fr



APPRENTIS BOUCHERS ET FUTURS CHEFS D'ENTREPRISE

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des porteurs de projets, la CMA sensibilise les apprentis de son centre de formation à la création-reprise d'entreprise artisanale.

En présence de leurs professeurs, les apprentis en Brevet Professionnel boucherie de l'Urma Maine-et-Loire, ainsi que des adultes en reconversion, ont pu échanger avec des conseillers à la création-reprise, Sébastien Rambaud, président du Syndicat professionnel des artisans bouchers charcutiers traiteurs, et Bertrand Lebouc, artisan boucher à Angers.

L'engouement pour le secteur de la boucherie depuis 2013 s'est traduit par le doublement du nombre d'apprentis formés à l'Urma, soit une centaine d'apprentis chaque année, correspondant par ailleurs au nombre de boucheries artisanales en Maine-et-Loire.

L'inversion de la pyramide des âges offre un



contexte très favorable à la reprise d'entreprise, le secteur de la boucherie présentant plus de cédants que de repreneurs. Une raison suffisante pour informer les apprentis sur l'opportunité de devenir, après quelques années d'expérience, chef d'entreprise et comprendre l'enjeu de l'accompagnement pour un tel projet.

10 idées reçues sur la santé auditive au travail

Ouvertes en permanence aux signaux sonores, nos oreilles sont des organes fragiles.

Préservons-nous suffisamment notre capital auditif au travail ?

Tour d'horizon des idées fausses ou fondées, avec Sébastien Leroy, membre de l'Association « Journée nationale de l'audition (JNA) ».

Propos recueillis par Samira Hamiche

1. LES MÉTIERS « DE BUREAU » SONT PLUS ÉPARGNÉS PAR LES AGRESSIONS PHONIQUES

VRAI ET FAUX

Les métiers de bureau ne sont pas exposés aux risques de surdités professionnelles tels que peuvent l'être les métiers de l'Artisanat, où se conjuguent les effets auditifs et extra-auditifs du bruit. Toutefois, ces derniers sont très présents dans les bureaux et les risques santé sont de fait élevés. *A fortiori*, en fatiguant les cellules de l'oreille, elles peuvent lâcher à tout moment.

2. DANS CERTAINS MÉTIERS (BÂTIMENT, ETC.), LA PERTE AUDITIVE EST UNE FATALITÉ

FAUX

La perte auditive n'est pas une fatalité. Il est nécessaire que, collectivement et individuellement, le bruit soit considéré comme un ennemi santé afin d'enrayer les dégâts auditifs, et plus largement de l'équilibre de santé et de vie sociale.

Dans certains secteurs d'activité, le management de proximité est impliqué dans cet objectif et les résultats sont bons. Cela permet de développer de bonnes pratiques de prendre soin de soi et des autres... Et donc des politiques de bienveillance en entreprise.

3. METTRE EN PLACE DES PROTECTIONS INDIVIDUELLES (BOUCHONS, ETC.) EST PLUS IMPORTANT QUE DE PRENDRE DES MESURES COLLECTIVES

FAUX

La réglementation oblige en première intention à réduire les émissions sonores à leur source. Les mesures individuelles de port de protections individuelles contre le bruit ne doivent intervenir qu'en cas de bruit résiduel.

4. LES SALLES DE PAUSE SONT SOUVENT BIEN PENSÉES ET PERMETTENT DE REPOSER CORRECTEMENT SES OREILLES

FAUX

La majorité des salles de pause n'ont pas été pensées comme des espaces de repos « auditif ». Cela questionne le sens donné à « pause » et « salle de pause » dans les entreprises, autrefois appelées « salles de repos ».

5. CERTAINS S'ADAPTENT MIEUX AU BRUIT QUE D'AUTRES

FAUX

Physiologiquement, les mécanismes de l'audition sont les mêmes pour tous. Par contre, la perception du son diffère d'un individu à un autre. Ainsi, un son agréable pour un collègue peut nous paraître désagréable. On parle de dimension « psycho-émotionnelle » du son.

6. INVESTIR DANS L'ISOLATION PHONIQUE REVIENT CHER

VRAI ET FAUX

La correction acoustique réalisée a posteriori peut vite paraître onéreuse. Or, associée à une étude d'impact de gains forme et santé, il est possible d'en tirer un retour sur investissement très rapidement. Il est préférable d'intégrer la dimension acoustique et ses impacts santé dans les réflexions en amont de la construction des bâtis. L'optimum sera alors supérieur.

7. LES ACOUPHÈNES PEUVENT ÊTRE ANNONCIATEURS DE SURDITÉ

VRAI ET FAUX

Les acouphènes, sifflements et bourdonnements peuvent survenir sans perte auditive associée. Mais

dans la majorité des cas, et surtout après 50 ans, les deux phénomènes sont associés. Il convient de consulter au plus tôt.

8. ÉCOUTER DE LA MUSIQUE PEUT AIDER À SOIGNER LES ACOUPHÈNES

VRAI ET FAUX

Il n'est pas possible de soigner complètement les acouphènes, mais il existe des solutions pour mieux vivre avec. Les couvrir par une petite musique de fond lors de l'endormissement fait partie des bonnes pratiques.

9. LA PERTE AUDITIVE EST IRRÉVERSIBLE

VRAI

À ce jour, il n'existe pas de solutions de guérison de la perte auditive.

Pour autant, il est nécessaire de la compenser grâce au port d'aides auditives afin de permettre au cerveau de continuer à être correctement stimulé. Dans le cas contraire, les pathologies du vieillissement sont accélérées.

10. ON SE PROTÈGE MIEUX QU'IL Y A QUELQUES ANNÉES

VRAI

Les protections individuelles contre le bruit sont de plus en plus présentes et portées. La réglementation et les impulsions gouvernementales ont produit leurs effets. Aujourd'hui, il reste urgent d'atteindre le port continu à 100 %. Les salariés doivent les considérer comme un ami santé et non comme une contrainte. Par ailleurs, les réflexions collectives contre le bruit se développent car la conscience de la nuisance du bruit sur l'être humain augmente.

FIDÈLES ET EN ATTENTE

Les seniors affichent plus de fidélité envers leur entreprise. Sans carrière à mener, ils sont moins ambitieux¹. En 2018, 3,8 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont en attente d'un poste².

AIDES

L'embauche d'un senior peut vous permettre de bénéficier d'aides. Évaluez leur montant en vous connectant aux sites donnés en bas de page.

SENIOR À PARTIR DE 45 ANS

Il n'existe ni d'âge limite, ni « officiel » pour être qualifié de senior. Les dispositifs sont accessibles à partir de 45 ans. Notez que, plus le senior avance en âge, plus les aides sont importantes.

LECTURE RAPIDE

Embaucher un senior : la bonne idée ?

Vous souhaitez recruter un senior mais vous hésitez pour diverses raisons : motivation, salaire, capacités physiques, etc. Avant de passer à l'acte, il convient de se renseigner sur les avantages, les inconvénients et les différents dispositifs qui existent. *Loetitia Muller*

Pourquoi embaucher un senior ?

Contrairement aux idées reçues, les seniors ne sont pas forcément des salariés chers ou peu motivés car en fin de carrière. En effet, 75 % d'entre eux déclarent être prêts à revoir leur rémunération à la baisse. Ils sont également plus de 90 % à déclarer être prêts à changer de fonction. Par ailleurs, les atouts des seniors recherchés par les entreprises et les recruteurs contrebalancent bien des freins. Ils ont de l'expérience, une plus grande expertise et ils prennent plus facilement de la hauteur sur une situation². Ils font donc courir moins de risques aux structures artisanales.

Quels sont les dispositifs seniors ?

Vous avez l'option du contrat à durée déterminée (CDD) senior. Il s'agit d'un contrat, dont la durée maximale peut être de 36 mois au lieu de 18. Les conditions : avoir 57 ans révolus et être inscrit à Pôle emploi depuis plus de trois mois. Certes, vous devrez payer une prime de précarité, mais vous pourrez embaucher un CDD sans justifier d'un motif, car il s'agit de l'âge dans ce cas.

Autre option : embaucher un senior sous contrat de professionnalisation. C'est un contrat professionnalisant de droit commun, qui se déroule en alternance, avec une période de formation de 150 heures annuelles. Si le futur salarié est un demandeur

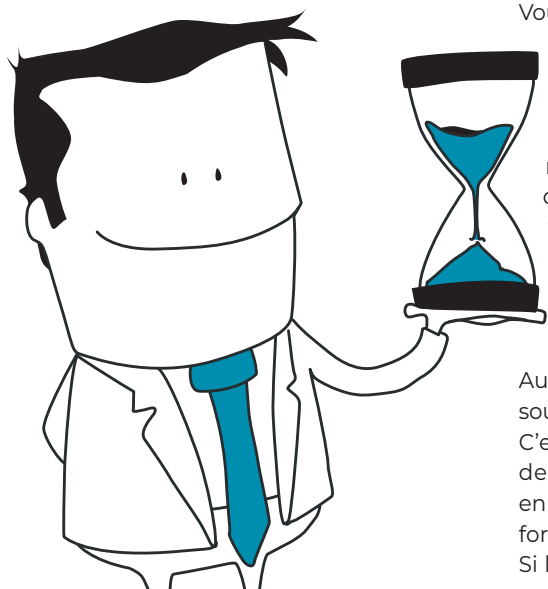
d'emploi, âgé de 45 ans et plus, vous serez exonéré de cotisations et vous bénéficierez d'une aide de l'État d'un montant de 2000 €.

Pensez également au parcours emploi compétences (PEC) : à l'origine, ce dispositif est prévu pour les personnes sans emploi, avec des difficultés sociales et professionnelles. Les seniors peuvent également en bénéficier. Il s'agit d'un contrat de travail de droit privé, nommé « contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement à l'emploi » (CUI-CAE). L'accompagnement peut être lourd eu égard au parcours des postulants, mais les avantages financiers sont non négligeables pour un artisan. En effet, vous payerez votre salarié au Smic et vous recevrez une aide modulée, entre 30 % et 60 % du salaire brut versé selon décision préfectorale. En outre, pendant la durée d'attribution de l'aide, vous serez exonéré, dans la limite du Smic, de la part patronale des cotisations et des contributions de Sécurité sociale. Et, en cas de CDD, vous n'aurez pas de prime de précarité à payer la fin du contrat.

Pourquoi pas un cumul emploi retraite ?

Vous compterez avec un salarié doté d'une forte expertise, surtout s'il a déjà travaillé pour vous, mais vous ne bénéficierez pas d'avantage financier.

1. 11^e baromètre réalisé par le Défenseur des droits et l'OIT (Organisation internationale du travail), 2018.
2. Étude « Emploi et chômage des seniors en 2018 », direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques, (Dares), mars 2019.



EIRL : encore mieux avec la loi Pacte !

La loi Pacte assouplit le statut d'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) pour inciter les entrepreneurs à l'adopter. Créée en 2010 afin notamment de mieux protéger leur patrimoine personnel, cette forme n'a pas eu pour le moment le succès escompté, malgré ses nombreux avantages! *Olivier Hielle*

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'artisanat et le commerce de proximité, lancée en octobre dernier par le ministère de l'Économie et des Finances, une expérimentation se déroule actuellement dans les Hauts-de-France, avec le soutien de la CMA régionale et de l'Ordre des experts-comptables, pour tester, auprès des artisans, la connaissance et l'intérêt pour le régime de l'EIRL par rapport aux autres statuts offerts.

Rappelons que l'objectif du législateur lorsqu'il a institué ce statut en 2010¹ était de permettre aux chefs d'entreprise de protéger leur patrimoine personnel. Jusque-là, ils devaient, en nom propre, payer leurs dettes sur l'intégralité de leur patrimoine. Avec l'EIRL, ils peuvent créer une activité sans créer de société, tout en protégeant leur patrimoine personnel. Une forme qui convient particulièrement aux activités artisanales. On parle évidemment ici des biens strictement nécessaires à l'activité professionnelle : l'affectation de biens uniquement personnels peut être constitutive du délit d'abus de biens sociaux. La loi relative à la croissance et à la transformation des entreprises², dite loi Pacte, comprend un nouveau lot de mesures destiné à simplifier et sécuriser l'EIRL.

Ce que change la loi Pacte

Auparavant, l'entrepreneur devait déposer une déclaration d'affectation sur un registre de publicité légale. Cette obligation est supprimée par la loi Pacte. De plus,

pour permettre aux chefs d'entreprise artisanale de débiter son activité à partir de rien, la loi prévoit qu'en l'absence de biens affectés, l'établissement d'un état descriptif des biens n'est plus nécessaire. L'inscription en comptabilité vaut désormais affectation d'un bien au patrimoine de l'EIRL.

Cette nouvelle loi supprime également l'obligation de faire intervenir un expert en cas d'affectation d'un bien en nature de plus de 30 000 € (par exemple, l'affectation de locaux professionnels).

Enfin, le législateur a revu le dispositif des sanctions en cas de procédure collective. Le chef d'entreprise artisanale ne peut plus faire l'objet de faillite personnelle s'il dispose des biens professionnels comme s'ils étaient de son patrimoine personnel, sans intention frauduleuse.

Quelques inconvénients de l'EIRL

Personne n'est cependant parfait, et la forme d'EIRL n'échappe pas à cette règle. Les règles de formalisme à sa création sont toujours aussi strictes. De plus, l'entrepreneur en EIRL doit tenir une comptabilité commerciale complète qui engage sa responsabilité. L'EIRL n'est pas non plus adaptée si l'activité se développe et a besoin de financements. L'entrepreneur devrait alors préférer l'entreprise unique à responsabilité limitée (EURL) ou la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).

1. Loi n° 2010-658 du 15 juin 2010. 2. Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019.

IR ou IS : quel régime fiscal choisir ?

Les entrepreneurs ayant choisi la forme de l'EIRL ont deux choix possibles pour leur imposition :

→ **L'impôt sur le revenu (IR)** : intéressant si l'activité n'est pas bénéficiaire ou déficitaire.

Si le bénéfice est conséquent, l'entrepreneur peut être imposé dans les tranches hautes de l'impôt et les charges sociales seront importantes.

→ **L'impôt sur les sociétés (IS)**, qui permet d'avoir une imposition au nom de la société.

Le taux est fixe. Attention : cette option est irrévocable. Une fois choisi, on ne peut revenir sur sa décision.

MATTHIEU ET ANNE-SOPHIE FAVRAUD - REM 53

FAIRE REVIVRE un savoir-faire ancien

Matthieu et Anne-Sophie Favraud, frère et sœur, ont repris l'année dernière l'affaire familiale : REM 53, à Craon (Mayenne). Spécialisée dans la fabrication d'escaliers en métal sur mesure, l'entreprise mise sur l'apprentissage pour transmettre ce savoir-faire qui n'est, aujourd'hui, plus enseigné en cursus classique.

Magali Santulli



Créée en 1985, la société REM 53 emploie des apprentis depuis une quinzaine d'années. Le métier qu'elle pratique ne s'apprend plus en cursus classique, comme dans les CFA. « Notre activité oblige l'artisan à travailler en trois dimensions, alors qu'aujourd'hui, on a plutôt tendance à apprendre à travailler à plat, expliquent Matthieu et Anne-Sophie. Notre manière de procéder relève d'un savoir-faire ancien et très spécifique. Même si cette pratique tend à revenir petit à petit, seuls quelques Compagnons du Devoir y sont formés. » L'apprentissage est donc un moyen pour l'entreprise de pérenniser et transmettre des techniques qui lui sont propres et de former ses futurs collaborateurs.

Compagnons du Devoir. C'est là que nous allons les chercher, dans ce type de structures près de chez nous. » Chaque parcours d'apprentissage dure en moyenne deux ans minimum, avant l'obtention d'un diplôme de fin de stage. « Nous accueillons également des personnes en reconversion professionnelle. Récemment, nous avons travaillé avec un ancien boulanger ! » À l'issue de la formation, l'entreprise peut proposer à ses apprentis une embauche. « Parmi nos dix-huit salariés, quatre sont d'anciens apprentis embauchés à temps complet. » La relève est assurée.

Tél. : 02 43 06 15 61
www.escaliers-rem.com
Escaliers REM

Un apprenti employé chaque année

La société emploie en moyenne un apprenti par an. « En général, il s'agit de jeunes sortant de l'école et qui entament une formation dans les métiers du métal en CFA ou avec les

CONSEILS DE PRO

« Pour venir se former chez nous, il n'y a pas de diplôme de base requis. Nous sommes surtout attentifs aux compétences, à l'expérience, à la motivation et à la passion qui animent nos apprentis. »

LABELLISÉE EPV

REM 53 est labellisée Entreprise du patrimoine vivant (EPV), une marque de reconnaissance de l'État mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. « Chez REM 53, nous réalisons de véritables œuvres d'art, explique Matthieu Favraud. Nous partons de zéro, tous nos escaliers sont uniques et créés de toutes pièces. Notre métier impose une remise en question permanente, car la manière de travailler diffère en fonction de l'emplacement de chaque futur escalier. Nous travaillons à anoblir nos matières premières. Par exemple, nous allons polir le laiton pour le faire ressembler à de l'or. »





L'EXPERT
Emmanuel Hennequin,
juriste consultant

UN SAVOIR-FAIRE QUI VOUS PROTÈGE

Bien rédiger son devis

Le devis permet d'éclairer le consentement de l'acheteur quant au prix d'une prestation spécifique. En ouvrant la porte à la vente, ce document ouvre celle du devenir de l'entreprise. Il véhicule d'ailleurs aussi son image. Voici quelques conseils pour un devis gagnant. *Sophie de Courtivron*

1 Attention aux spécificités de votre métier

« Un devis est obligatoire quand le prix dépasse 1 500 €, mais attention aux réglementations particulières à chaque secteur d'activité ! Pour le dépannage, certains travaux de la maison..., il est obligatoire dès le premier centime d'euro, avec des mentions particulières¹ », pose Emmanuel Hennequin, juriste consultant chez Éco SAVE (Haute-Vienne) et formateur. Il rappelle en outre que le devis permet de renseigner l'acheteur sur une prestation « spécifique » et sur un prix « que l'on ne peut définir a priori et qui fera l'objet d'un détail ».

1. Consultez votre organisation professionnelle.

2. Et donc de ne pas permettre l'éclairage du consentement de l'acheteur (oubli d'informations obligatoires).

3. Conditions générales de vente ou conditions générales de prestations de service.

2 Ce qui figure forcément sur votre devis

L'identité des parties; la teneur et le prix des prestations (tout doit y être); le taux horaire de main-d'œuvre; le décompte du temps passé; les frais de déplacement éventuels; la durée de validité du devis; une date ou un délai pour exécuter la prestation; les coordonnées du médiateur de la consommation pour les relations professionnels/particuliers; un numéro de devis; les conditions de paiement. « L'artisan qui souhaite le versement d'un acompte doit écrire ce terme, sinon la somme est considérée comme constitutive d'arrhes; or les arrhes impliquent que l'on peut se dédire de la commande », précise Emmanuel Hennequin. Pour les ventes à distance (aucun contact physique entre vendeur et acheteur) et hors établissement (contrat signé chez le client, par exemple), « il faut mettre sur le devis une mention relative au droit de rétractation et fournir au client les moyens de se rétracter (bordereau...). En B to B, le droit de rétractation pour une TPE de moins de cinq salariés avec laquelle est conclu un contrat hors établissement ne fonctionne que si l'objet du contrat ne relève pas de l'activité principale de la TPE ». En cas de devis payant, « le client doit être informé et mieux vaut lui faire signer un document signifiant qu'il l'accepte ».

3 Les risques d'un devis défaillant

Quand il est signé, un devis devient un contrat. Le fait de ne pas satisfaire à l'obligation d'informations précontractuelles² entraîne des sanctions administratives et/ou judiciaires. « L'amende administrative va jusqu'à 3 000 € pour une personne physique et 15 000 € pour une personne morale. Le vice du consentement provoque en outre la nullité du contrat et le juge pourra envisager des mécanismes de compensation. »

4 Les CGV, sœurs du devis

« Le devis en dit beaucoup sur vous; la confiance passe par sa présentation, sa clarté, l'indication de vos labels... Cependant, un devis ne remplace pas les CGV ou CGPS³ qui donnent à l'acheteur, au moment des pourparlers, un ensemble complet et persuasif d'écritures précontractuelles. En B to B, il est obligatoire de fournir les CGV au client qui le demande. En B to C, même s'il n'y a pas d'obligation systématique, elles peuvent devenir une solution pratique pour formaliser l'ensemble des informations précontractuelles découlant du Code de la consommation », pointe Emmanuel Hennequin.

Vous exposez lors d'un Salon ou d'un marché artisanal ? Ne culpabilisez pas d'être absent à l'atelier et profitez de cette précieuse vitrine pour améliorer votre visibilité. Vos réseaux sociaux constituent à ce titre de judicieux outils (notamment Facebook). *Samira Hamiche*

SUBLIMEZ VOS SALONS SUR LES RÉSEAUX



1. ANTICIPEZ VOTRE VENUE

Dès lors que votre présence à l'événement est confirmée, mobilisez-vous : partagez l'information accompagnée d'une photo (d'une réalisation, de l'affiche), voire d'une vidéo. En plus de donner rendez-vous à votre entourage et abonnés, cela vous permettra de vous mettre dans le bain et de « réseauter » avec d'autres participants. Si l'événement est programmé sur Facebook, invitez-y vos contacts, qui recevront une notification à l'approche de l'événement. N'hésitez pas à administrer régulièrement quelques « piqûres de rappel » en planifiant des posts à J-60, J-30, J-7... Tout en douceur, évidemment.

L'exemple à suivre...

AD CRÉATRICE



2. PARTAGEZ LES COULISSES

Vous tracez la route ? Postez des photos de vos préparatifs, de l'installation et/ou du pliage de votre stand. Pour l'étape de l'accrochage, ne montrez pas toutes vos réalisations : ce serait bien dommage de tout dévoiler ! Pensez à tagguer (nommer).

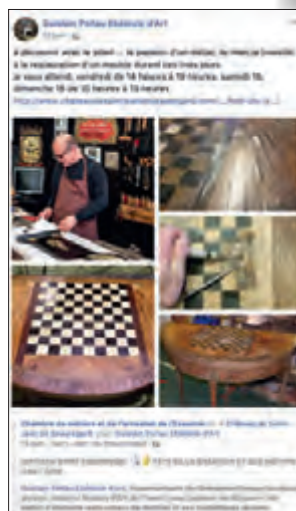


L'exemple à suivre...

FORGE CARNUTES

3. RELAYEZ L'AMBIANCE

Une fois sur place, montrez évidemment votre stand, vos créations... Mettez aussi en scène les moments forts de la journée. Une visite officielle sur votre stand ? Un concours ? Postez ! Une tierce personne ou institution vous cite ? Remerciez-la de vous faciliter la tâche et relayez sa publication.



L'exemple à suivre...

GUISLAIN POITOU EBÉNISTE D'ART

4. PARTAGEZ VOS DÉMONSTRATIONS



L'exemple à suivre...

SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Créez l'événement dans l'événement... En vidéo et « en direct » de préférence!

Qu'il s'agisse d'un marché ou foire locale, ou d'un événement d'envergure, vos démonstrations, animations, recueilleront tous les suffrages et inciteront les visiteurs à se déplacer. N'oubliez pas de tagguer les événements et/ou personnes que vous citez.

5. DYNAMISEZ LE STAND

Une vidéo « bien ficelée » illustrant l'étendue de votre savoir-faire? Un reportage sur vos ateliers? Des photos de vos réalisations? Faites-les tourner en boucle sur votre stand, qui pourra être très utilement équipé d'une tablette ou d'un écran TV. Vous ne regrettez plus de désertir vos quartiers...

6. IMMORTALISEZ LES RENCONTRES



Des atomes crochus avec un collègue, ou un visiteur? Diffusez ces moments précieux d'entente, qui constituent d'ailleurs un des atouts des salons : le tissage d'amitiés professionnelles.

L'exemple à suivre...

JEAN-PIERRE LEBUREAU ORNEMENTS DE TOITURE

7. PARTAGEZ LES SOUVENIRS

À la fin de l'année, ou dès que vous avez suffisamment de matière pour faire valoir votre expérience de baroudeur, optez pour l'option « partager un souvenir » ou créez un album photo dédié à un événement. Vous renforcerez votre capital sympathie auprès des habitués et incitez les autres à venir vous voir *in situ* lors des prochaines éditions.



L'exemple à suivre...

LA MAISON LUQUET

LES
ASTUCES
EN PLUS

- Signalez votre présence en signature de mail (n° de stand, animations...).
- Envoyez des cartons d'invitation (ou e-invitations) personnalisés.
- Utilisez les hashtags « identifiés » (s'ils existent).
- Demandez à l'organisateur de vous citer.

- Organisez un petit cocktail d'ouverture/clôture, donnez rendez-vous à des heures précises pour des démonstrations et ateliers.
- Mentionnez bien vos comptes sociaux sur vos cartes de visite, créez-en des originales (en tissu, en bois, papier ensemencé, etc.).


Thibault Jonard

Formateur tailleur de pierre au sein du pôle métiers d'art du CFA de Barbezieux (16)

« Le tailleur de pierre est un métier d'art qui s'exerce avec des machines ou à la main en tant que sculpteur, marbrier, artisan d'art. »



www.compagnons-du-devoir.com - www.cma-charente.fr

© LES COMPAGNONS DU DEVOIR

TAILLEURS DE PIERRE

UN MATÉRIAU NATUREL DURABLE

Amateur d'histoire et d'architecture, le tailleur de pierre travaille et transforme la matière à l'aide d'outils traditionnels et contemporains. Les professionnels de ce métier d'art par excellence sont présents dans différents secteurs : décoration, funéraire, restauration, construction durable...

Isabelle Flayeux

« **C'**est un métier passion qui demande patience et pugnacité. » À la fois formateur tailleur de pierre de la CMA de la Charente et artisan, Thibault Jonard intervient au sein du pôle métiers d'art du CFA de Barbezieux (Charente). S'il regrette que les effectifs du secteur soient en baisse depuis quelques années, il constate un regain d'intérêt notamment depuis l'incendie de Notre-Dame de Paris en avril dernier. Un avis partagé par Bruno Combernoux, responsable de l'institut supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre Compagnons du Devoir : « *La médiation des métiers du patrimoine, tout comme la communication et l'avènement des matériaux locaux et des matériaux écologiques, font que des jeunes s'intéressent davan-*

tage aux métiers de la pierre. Pour autant, la demande de formation reste encore insuffisante par rapport à l'offre, pour subvenir aux besoins des entreprises ».

15 000 PROFESSIONNELS DONT 3 000 ARTISANS

Actuellement, environ 500 jeunes sont en formation initiale dans les métiers de la pierre : CAP tailleur de pierre, CAP marbrier du bâtiment et de la décoration et Bac pro métiers et art de la pierre¹. Parmi eux, 150 apprentis suivent un CAP en alternance en un ou deux ans chez les Compagnons du Devoir. En France, 3 000 artisans tailleurs de pierre² évoluent dans les domaines de la décoration, de la construction durable, du patrimoine et des monuments historiques. « *Le tailleur de*

pierre intervient de l'extraction du bloc en carrière jusqu'à sa mise en œuvre sur des chantiers en neuf et en restauration de patrimoine. Il travaille aussi en atelier où il trace les ouvrages et transforme le matériau », précise Bruno Combernoux. Si le savoir-faire traditionnel demeure un héritage solide, base de la transmission, le secteur connaît une certaine forme d'industrialisation que ce soit dans les méthodes de travail ou à travers l'utilisation de nouveaux outils et notamment du numérique. Les professionnels aujourd'hui ne se limitent pas à la sauvegarde du patrimoine, ils ont la volonté d'intégrer la construction contemporaine et de faire valoir la pierre pour ce qu'elle est : un matériau durable de demain.

1. Catalogue national de la formation professionnelle métiers de la pierre.. 2. Chiffres Insee 2016.

MOBILISÉS POUR NOTRE-DAME

Lancé par le Gouvernement en avril 2019, le projet national « Chantiers de France » vise notamment la reconstruction dans un délai de cinq ans de Notre-Dame de Paris suite à l'incendie qui en a détruit une partie. CMA France, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat – par le biais de son représentant national Régis Penneçot –, ainsi que les Compagnons du Devoir font partie des acteurs sollicités pour la mise en place d'un chantier-école. Une centaine de tailleurs de pierre devrait participer à la rénovation de ce monument gothique emblématique.

FACTURE INSTRUMENTALE

ARTISANS À L'UNISSON

Malgré la multiplicité de spécialités qu'elle fédère, la facture instrumentale est unie par une philosophie : l'amour de la musique et des instruments, objets vivants habités d'une âme vibrante. Comme dans un orchestre, chaque profession veille à apporter sa pierre à l'édifice, dans l'écoute et le partage.

Samira Hamiche

À l'image d'un ensemble musical, l'univers des professionnels de la facture instrumentale est duel : solitaire dans les loges, uni sur scène. Luthiers, facteurs et restaurateurs de pianos, de vents, de percussions, fabricants d'anches, archetiers... La Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI) regroupe une quinzaine de métiers et près de 2 000 entreprises, dont une majorité (88 %) sont unipersonnelles. Si certaines, comme l'emblématique

Buffet-Crampon, rayonnent à l'échelle planétaire, la plupart se font très discrètes. Ce qui les rassemble ? « Nous sommes quasi systématiquement sur des marchés de niche : nos savoir-faire sont spécifiques, mais notre clientèle se trouve sur tout le territoire », expose Fanny Reyre, luthière en quatuor, vice-présidente de la CSFI et élue à la CMA de Loire-Atlantique. Adhérer à une organisation professionnelle permet ainsi « de se battre, de sortir de l'entre-soi »...

PASSEURS DE MUSIQUE

Toutes spécialités confondues, les facteurs d'instruments rencontrent deux problématiques : « se faire connaître et fournir aux musiciens des instruments durables, fonctionnels ». Face à la terrible concurrence des plateformes d'e-commerce, les professionnels sont moins visibles, mais ont l'atout du qualitatif. « Nous ne vendons pas une référence de catalogue, mais un objet vivant, destiné à jouer de la musique », insiste Fanny Reyre. De prime abord évidente, la définition d'« instrument de musique » mérite en réalité un approfondissement : « Nous offrons la garantie du son, nous réparons, faisons vivre ces instruments qui, même s'ils ne sont utilisés qu'une seule fois, ou n'émettent que quatre

notes, ont une âme ; la durée de vie de certains outrepassent largement notre vie à tous... »

BOIS TROPICAUX : UN CITES ASSOULI

L'instrument de musique, « objet culturel ». C'est à la faveur de cette définition que la CSFI a obtenu en août dernier la levée de lourdes formalités pour les fabricants d'instruments employant des bois tropicaux. Très restrictive, la réglementation Cites imposait aux artisans un permis spécifique pour commercer à l'international. Une situation « très pénalisante pour les petites structures », témoigne Fanny Reyre, notamment pour les facteurs de clarinettes, de hautbois et de cordes frottées, tributaires du palissandre. Trois ans d'un « pénible parcours du combattant, mené sans relâche » avec une vingtaine d'organisations professionnelles auront permis d'obtenir gain de cause*. Corollaire de cette victoire : la CSFI, déjà engagée en termes d'écologie, va renforcer ses programmes en faveur de plantations durables, notamment en Tanzanie** et au Mozambique.

* Après transposition en droit européen, la mesure devrait entrer en application d'ici début 2020 (cf. cites.org)

** Programme de replantation de grenadille (*dalbergia melanoxylon*) initié par l'ONG *African Blackwood Conservation Project*.



Fanny Reyre
vice-présidente
de la CSFI et élue à la CMA
de Loire-Atlantique

« Je crois beaucoup en notre rôle de passeurs. Nous sommes là pour emmener les gens du côté de la musique, nous participons à transformer l'essai. »



www.csfi-musique.fr



« Partout dans le monde, les clients reviennent à la fabrication française car nous détenons un savoir-faire d'excellence, hautement exigeant. »

LE STAFF HAUTE COUTURE

SAS AUBERLET & LAURENT

Fondée en 1873, à l'apogée du style Napoléon III, l'entreprise Auberlet & Laurent a ressuscité l'ornementation et étendu sa notoriété aux quatre coins du globe.

Mais le « Christian Dior du staff » est loin de se reposer sur ses lauriers...

En quête de défis, le patron, Thierry Lebufnoir, aiguise sans relâche son regard et multiplie les collaborations. Le tout, en toute humilité. *Samira Hamiche*

SAUVETAGE ET ESSOR

Quand Jean Lebufnoir – ancien apprenti de la Maison – et son épouse Gilberte rachètent l'entreprise en 1961, le staff est en voie de disparition, miné par les guerres et courants architecturaux dépouillés (Art déco, Art nouveau). Obstiné, le couple relance le métier grâce à un catalogue d'ornements en résine, matière propice aux ouvrages les plus fins et complexes.

Un catalyseur, qui fera bondir la production au même titre que l'ancienne boutique, située rue de Miromesnil. « *Le bouche-à-oreille a été notre meilleure publicité, la qualité a fait le reste* », se remémore le fils, Thierry Lebufnoir, à la tête d'Auberlet & Laurent depuis 1998.



UN CHOIX MONUMENTAL

Fort de ses 5000 références, Auberlet & Laurent travaille le staff, le stuc pierre, la résine et le GRG. « Recyclés » en showroom, les anciens ateliers de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) constituent une éclectique galerie. S'y côtoient d'immaculés motifs divins et végétaux : anges, sphinges, assemblages floraux et autres cornes d'abondance... Autant de déclinaisons intemporelles, qui s'enrichissent sans cesse.

« *C'est un métier d'échanges : avec des sculpteurs, nous concevons de nouveaux modèles; de l'esquisse à la pose, les collaborations et l'esprit d'équipe sont fondamentaux* », note Thierry Lebufnoir.

LA TOUCHE FRANÇAISE

Labellisée EPV, l'entreprise réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, les clients affluant d'Asie, du Royaume-Uni, d'Italie et même d'Australie. Un succès qui a un prix : « une princesse du Moyen-Orient nous a un jour présentés en disant "voici l'entreprise la plus copiée au monde" », sourit le dirigeant. Plagiée mais jamais égalée, la signature Auberlet Laurent est unique, pour qui réclame la qualité. Le patron, qui perçoit « un net retour de la demande de savoir-faire français », estime qu'il y a là pour les artisans « une carte à jouer ». « La clientèle attend des conseils, du sur-mesure », témoigne, aux côtés de son père, Thibaut Lebufnoir.



ARTISAN DE CŒUR

Au croisement du bâtiment et des arts appliqués, Auberlet & Laurent revendique son statut de PME artisanale :

« Nous ne sommes pas des artistes mais des artisans, de bons exécutants

et techniciens, ce qui n'est pas péjoratif. Malgré tout, reconnaît

Thierry Lebufnoir, le métier exige une sensibilité à l'art et aux règles d'architecture. Il faut sans cesse lever la tête, ressentir les choses et s'enrichir de notre environnement. » Une curiosité

motrice, qui appelle l'innovation et affranchit de la peur de

l'inconnu. Son goût pour « le challenge » a ainsi mené

l'artisan sur des chantiers grandioses, tels que l'Élysée, l'Hôtel Castries ou le Palais du Grand-ducal au Luxembourg...

RENFORCER L'EXIGENCE

Engagée pour la sauvegarde du métier, l'entreprise val-de-marnaise forme en permanence des apprentis, dont un nombre croissant de jeunes femmes. « Il faut accentuer les exigences techniques dans les écoles, pour former des artisans de haute qualité », milite Thierry Lebufnoir, par ailleurs jury du concours Un des meilleurs ouvriers de France (Mof) et du BMA staffeur-ornemaniste. « Il ne suffit pas de transmettre, mais aussi de hisser le niveau, pour faire perdurer un savoir-faire que les autres n'ont pas : c'est le nerf de la guerre. » Honorable cheval de bataille...



www.auberletlaurent.com +

📍 @AuberletLaurent - 📧 auberlet_laurent +

DATES CLÉS

1873

Création de l'entreprise par les sculpteurs A. Auberlet, G. Laurent et P. Larue.

1898

Prix de Vancouver et Toronto. Multiples réalisations marquantes, telles que la reproduction du temple cambodgien d'Angkor-Vat, présentée de 1922 à 1925.

1961

Jean et Gilberte Lebufnoir rachètent l'entreprise et élaborent un catalogue d'ornements décoratifs en résine.

1998

Thierry Lebufnoir reprend l'entreprise et développe l'activité de pose. Son fils, Thibaut, intègre la société en 2017.

2018

Obtention du Label Entreprise du patrimoine vivant (EPV).

L'ART ET LA MANIÈRE

Ils restaurent les œuvres d'artistes de renom, rénovent ou entretiennent le patrimoine historique, concrétisent les idées des autres... Dans les coulisses de la création artistique, se trouvent des artisans de l'ombre qui projettent le beau sous la lumière, modestement, passionnément. En voici trois exemples.

Sylvain Villaume



PHOTOS: DR



LISE RICHARDOT, DOREUSE À LA FEUILLE

PATIENCE, MINUTIE ET CURIOSITÉ

L'art délicat de la dorure traverse les modes, les époques, les continents : présent dans les chambres funéraires des pyramides de l'Égypte antique, très prisé aujourd'hui des monarchies du Moyen-Orient, il continue en France d'être pratiqué par environ 200 artisans, qui travaillent dans leurs ateliers ou se déplacent sur les chantiers, comme c'est le cas actuellement de Lise Richardot; la fondatrice de l'atelier Acanthe a quitté pour plusieurs semaines son repaire de Mézangers (Mayenne) pour une mission tenue secrète en Arabie Saoudite. Fascinée par « le fait de sublimer un objet ou un lieu avec une feuille aussi légère et délicate », Lise Richardot exerce « un métier qui demande de la patience, de la minutie et de la rigueur ». Mais, ajoute-t-elle, « il faut aussi et avant tout être curieux : je ne me verrais pas restaurer un objet sans connaître son histoire. » À son curriculum vitae, figurent notamment la chambre de la reine au château de Versailles, plusieurs hôtels particuliers de Paris (de Soyecourt, Lambert...) ou le mémorial américain de Marnes-la-Coquette, « en perpétuant un savoir-faire » ancestral. « La manière de tenir mes outils, raconte-t-elle, de prendre la feuille d'or, de la déposer et de la faire briller : on m'a déjà dit que je ressemblais à un tableau quand je travaille. »

DÉPOSITAIRES DE SAVOIR-FAIRE

Ont-ils le sentiment de pratiquer un art, une science, les deux à la fois? Nous avons posé cette même question à nos trois artisans. Voici leurs réponses, avec des similitudes qui dessinent, en creux, le rôle d'un artisan d'art...

LISE RICHARDOT : « Par la façon de travailler, je peux dire que

j'exerce un art. Cependant, je ne me considère pas comme une artiste : je suis artisan, je perpétue un savoir-faire. »

GÉRARD HALIGON : « Je suis un technicien, ce qui ne m'empêche pas d'être fier de ma technique. Mais j'interviens sur des œuvres qui, sans l'artiste, n'existeraient

pas, puisque je n'aurais pas pu les créer... »

MARINE BEYLOT : « Mon geste comprend une dimension artistique, mais mon intervention exclut toute expression créative : il vaut même mieux ne pas être créatif. Ou bien si, juste dans un domaine : la recherche des techniques! »

GÉRARD HALIGON, REPRODUCTEUR STATUAIRE « SAVOIR NE PAS S'IMPOSER »

Artisan spécialisé dans la reproduction de statue installé à Mandres-les-Roses (Val-de-Marne), Gérard Haligon est le restaurateur officiel des œuvres de Niki de Saint-Phalle, dont les célèbres *Nanas* de la plasticienne décédée en 2002. Par son travail, il perpétue une tradition familiale qui remonte au XIX^e siècle et à Louis, son arrière-grand-père, contemporain de Rodin. Pourtant, avant de rejoindre son père à 17 ans, c'est à la pâtisserie que Gérard Haligon se destinait. « *Les similitudes sont nombreuses* », admet-il : « *On mélange des produits, on compose des couleurs, des textures, et même le matériel est commun : j'utilise des spatules, des culs de poule, une maryse, un batteur, des poches à douille...* » Passer de la création de l'œuvre imaginée par un artiste à sa reproduction nécessite bien sûr de la maîtrise technique mais, aussi, quelque chose relevant davantage de l'intellect : « *Chaque artiste est différent, il n'y a pas de code, mais un point commun : il faut savoir ne pas s'imposer, et s'adapter à l'artiste, qui est roi ! Alors, en partageant sa réflexion avec vous, c'est comme si l'artiste vous dévoilait un secret professionnel.* » Jusqu'à ressentir quelque chose s'approchant de l'appropriation de son œuvre ? « *Non, répond Gérard Haligon, aussi bizarre que cela puisse paraître et même si l'on se donne beaucoup de mal pour arriver à satisfaire la volonté de l'artiste. Mais quand je revois le Voyage de la Sirène de Federica Matta ou la Fontaine Stravinsky à Beaubourg, je n'ai aucun sentiment de propriété, même si j'ai participé à leur réalisation. Mon rôle est purement technique et non créatif, mais je dois me montrer attentif à la dimension artistique pour comprendre et respecter l'œuvre.* »



www.haligongerard.fr

MARINE BEYLOT, RESTAURATRICE D'ŒUVRES DE PEINTURE « UN PLAISIR VARIÉ »

Au lycée, à l'orée des années 2000, sa professeure d'histoire de l'art détecte, chez Marine Beylot, « *une certaine aptitude à la patience* », en plus d'un vif attrait pour la peinture. Elle lui conseille de s'intéresser au travail de restauration – ce qui lui vaudra une proposition d'orientation vers une école hôtelière, avant que la confusion ne soit levée... Marine quitte la Corrèze de sa prime jeunesse pour Paris et l'école de Condé d'où elle ressort avec une licence de restauration d'œuvres d'art et de peinture de chevalet. Depuis, elle a « traité » (c'est le verbe qu'elle emploie) plusieurs Dufy, des Poliakov, un très grand Watteau (3 mètres sur 3) pour différents collectionneurs ou

encore, avec un collègue, un tableau de Buffet représentant l'épouse du peintre, modèle pour Balenciaga représentée dans une longue robe rose ! « *Littéraire à la base, j'ai dû redoubler de travail pour comprendre les interactions de nos matériaux sur les objets à restaurer. C'est, décrit-elle, une activité manuelle demandant une réflexion profonde avant l'action. Bref, un plaisir varié.* » « *Les techniques évoluant perpétuellement* », Marine Beylot suit des formations, même par exemple des recherches sur la toxicité des produits utilisés car, souligne-t-elle, « *nous sommes exposés.* » Et elle enseigne son métier au sein d'une école parisienne : « *L'artisanat d'art implique une transmission. Pour qu'un savoir-faire ne disparaisse pas, il ne faut pas le garder pour soi mais le partager.* »



📍 Marine Beylot – Restauration de tableaux

DAVID ABIKER

« IL Y A DES OFFRES DE TRAVAIL : C'EST ÇA, UN MÉTIER D'AVENIR »

Journaliste sur Radio Classique, animateur sur Canal+, chroniqueur de presse et écrivain, David Abiker était aussi le président du jury de la première édition du Prix « Ma ville, Mon artisan, » mis en place par CMA France*.

Il nous explique ici pourquoi il se sent proche des métiers de l'artisanat.

Propos recueillis par Sophie de Courtivron

QUEL EST VOTRE LIEN AVEC L'ARTISANAT ?

Ma mère était professeur de broderie, très douée de ses mains ; j'avais un oncle bricoleur... J'ai un grand respect pour les professions manuelles. Elles sont d'autant plus essentielles qu'on nous rebat les oreilles avec la « start-up nation », qui est quand même un pipeau incroyable... Quand on se promène dans Paris et que l'on voit qu'il y a des fonds de commerce qui ferment on se pose des questions. Je ne comprends pas pourquoi les politiques ne se rapprochent pas d'avantage des métiers de la main, pourquoi ils ont une approche si éloignée d'eux ! J'ai été conseiller municipal chargé du développement économique de la ville d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine) et je me suis petit à petit forgé la conviction que l'économie est fondée sur l'artisanat et le commerce. Trop de place est aujourd'hui donnée à l'économie dématérialisée.

QUELLES SONT, DANS CE CONTEXTE, LES FORCES DE L'ARTISANAT ?

L'artisanat, c'est d'abord de l'emploi stable et non-délocalisable. C'est aussi être son propre patron, voir les résultats de ce que l'on fait, avoir une prise sur son

destin professionnel, vivre dans une communauté humaine (magasin, professionnels qui rentrent chez les gens...). Dans ces métiers, on utilise son intelligence émotionnelle, son intelligence technique et sa sensibilité : tout est lié. Quand on se sert de ses mains, et donc que l'on sort le nez de son portable, on se recentre et on reprend confiance en soi, on est ancré. Faire des choses concrètes ramène à une philosophie de l'existence, qui est nécessaire ; les gens ne sont pas dupes, ils le savent. Et surtout, l'artisanat embauche, il y a des offres de travail : c'est ça, un métier d'avenir.

VOUS ÊTES TRÈS PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ...

Je suis actif sur les réseaux sociaux (14 500 abonnés sur Instagram, 120 000 sur LinkedIn, NDLR.) et poste beaucoup d'informations sur les métiers manuels. Internet n'est pas incompatible avec les valeurs de l'artisanat. Si je peux être émerveillé par Amazon, je ne veux pas d'une vie « Amazon ». Internet a changé nos vies, nous rend plus pressés et plus exigeants (on veut se faire livrer, savoir quand un commerce est ouvert...) ; il y a des outils à développer pour répondre à cela et les artisans doivent s'en emparer. Car il y a pour moi une dimension vitale à préserver le commerce et l'artisanat.

* À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales du 19 au 21 novembre dernier. Lire notre article en page 8.



SON PARCOURS

1991

Diplômé de Sciences Po.

2000

Entrée à la Monnaie de Paris en tant que DRH.

2007

Journaliste (titulaire de la carte de presse).

2018

Création de la Ligue canine des travailleurs, afin de promouvoir la présence animale dans les open-spaces.

2019

Entrée à Radio Classique (chargé de la Revue de presse ainsi que de la tranche musicale 16 h-19 h chaque week-end).



Faites du mieux avec du neuf.

**Transporter 6.1 Van Business Line
Plus 2.0 TDI 150ch DSG7**

377 € HT/mois*

Location Longue Durée sur 37 mois
avec Perte financière **

Contrat de Maintenance aux professionnels
et véhicule de remplacement inclus

Modèle Présenté : Transporter 6.1 Van Business Line Plus TDI 150 Ch avec en option jantes aracaju. Location Longue Durée : *Offre valable pour un Transporter 6.1 Van Business Line 2,0 TDI 150ch DSG7 en Location Longue Durée sur 37 mois et 45 000 km, sans apport incluant **Solution Careport Pro : Offre de Location Longue Durée incluant obligatoirement Perte Financière auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles (société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775652126) et MMA IARD (S.A. au capital de 537 052 368 € - RCS Le Mans 440 048 882 - 14 bvd Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans cedex 9), entreprises, régies par le code des assurances, Contrat de Maintenance incluant l'extension de garantie par Volkswagen Bank GmbH et Garantie Véhicule de Remplacement par EUROP ASSISTANCE France (1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 23 601 857 € RCS Nanterre 451 366 405). Offre réservée aux professionnels, hors loueurs et flotte, pour tout nouvelle commande jusqu'au 31/03/2020 inclus, chez tous les Distributeurs Volkswagen Véhicules Utilitaires participant, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH (SARL de droit allemand - Capital 318279200 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse 15 av. de la Demi-Lune 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904). Mandataires d'assurance et d'intermédiaire d'assurance ORIAS : 08 040 267. Publicité diffusée par le concessionnaire Garage Moderne enregistré à l'Orias sous le n° 07032226 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank. Volkswagen Group France SA – 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts – RCS SOISSONS 832 227 370. Volkswagen Véhicules Utilitaires recommande Castrol EDGE Professional.



**Véhicules
Utilitaires**

Garage Moderne - Volkswagen Professionnels

7 bd de la Liberté - ANGERS

Tél. 06 31 89 79 63 - www.groupe-boucher/pro



ENTREPRISES

E-FACTURES



CRÉDIT MUTUEL E-FACTURES

FACTURES ÉLECTRONIQUES :
ÉMETTRE ET RECEVOIR, PAYER ET
ENCAISSER EN QUELQUES CLICS.

Crédit  Mutuel

Caisse Régionale de Crédit Mutuel d'Anjou - Société Coopérative de Crédit à Capital variable.
Capital initial 152 449,02 euros - RCS Angers D 072202 419 00015 - APE 651 D - 1 Place Molière - BP 10648 49006 Angers Cedex 01